



Probleme permis provisoire et assurance

Par **atatane227**, le **05/09/2013** à **21:40**

Bonjour,

j'explique mon probleme :

il y a 2 ans j'ai eu un accident de voiture, on m'a suspendu mon permis pendant 6 mois, apres avoir passé une visite medicale j'ai pu recuperer un permis provisoire d'un an.

Je devais donc repasser une 2nd visite pour avoir mon permis definitif, je ne l'ai pas faite et malheureusement j'ai eu un autre accident responsable avec la voiture de ma conjointe, l'assurance aujourd'hui me demande mon permis de conduire pour controler sa validité, afin d'être pris en charge.

est ce que si j'envoie mon permis tel quel l'assurance prendra en charge l'accident?

Quels recours j'ai s'il n'est pas valide?

est ce que je peux faire trainer l'assurance le temps de passer ma 2nd visite et donc de recuperer mon permis definitif?

j'ai une photocopie de mon "vrai" permis sans date de fin de validité... est ce que je peux l'envoyer?

merci